

Rôle

Le Conseil d'administration définit les orientations du Service de Prévention et de Santé au Travail. Il gère le service en termes de politique générale, fonctionnement, gestion financière, et règlement intérieur. Il approuve le projet de service.

Composition

Il est composé à parité de représentants des employeurs et de représentants des salariés des entreprises adhérentes.

Le Président et le Président-délégué sont élus parmi les représentants des employeurs. Le Vice-Président et le trésorier sont élus parmi les représentants des salariés. Le poste de Trésorier est incompatible avec la qualité de Président de la Commission de contrôle.

La durée du mandat est de 4 ans.

Modalités de fonctionnement

Définies par le Règlement Intérieur du service.

En référence au PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2022

Membres du collège employeurs

Monsieur Christian BREUZA	MEDEF - Entreprise ELEGIA DÉVELOPPEMENT
Président	
Monsieur Cyril GUÉRIN	MEDEF - Entreprise UDIMEC
Madame Céline VOCE	CPME - Entreprise CPME ISÈRE
Madame Christel HAMEL	CPME - Entreprise WORK 2000 FORMAGEST
Présidente-déléguée	
Madame Valérie DELAS	U2P - Entreprise DELAS

Membres du collège salariés

Madame Sylvie DAVID	FO - Entreprise CARREFOUR SAINT-EGRÈVE
Trésorière	
Madame Corinne FAMIANO	CFDT - Entreprise ARAYMOND
Monsieur Gil ALLEGRE	CFE-CGC - Entreprise HP

Invités permanents

Madame Céline Fages, Directrice
Un membre du Comité Social et Economique
Un représentant des médecins du travail : Dr Laurie MOINS, Dr Elise PAUTHIER, Dr Sabine VERRIÈRES, Dr Marine FAVRÉ

Autres invités

Des médecins du travail
Des membres de l'équipe pluridisciplinaire : 1 Infirmier Santé Travail (IST) et/ou un Intervenant des Risques Professionnels (IPRP)
Madame Anne BOURDIN, Assistante de direction

Composition du Bureau :

Monsieur Christian BREUZA, **Président**
Madame Christel HAMEL, **Présidente-déléguée**
Madame Sylvie DAVID, **Trésorière**